



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CSA

CYCLE 2021-2022

PHOTO

NE PAS REMPLIR

1. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NOM : _____ PRENOM : _____ SEXE : M F

Né(e) le : ___/___/___ à _____ N° de TPH : ___/___/___

Adresse Domicile : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse INTERNET : _____ @ _____

Adresse INTRADEF : _____ @intradef.gouv.fr (uniquement pour le personnel des ARMEES)

DROIT A L'IMAGE (à renseigner par le responsable légal pour les mineurs)

J'AUTORISE JE N'AUTORISE PAS

La publication d'une ou plusieurs photographies me représentant dans le cadre des activités et réunions collectives organisées par le CSA Bonaparte pour la promotion du club sur le site internet, la page Facebook et les autres supports publicitaires utilisés par le CSA.

2. SITUATION DE L'ADHERENT Au niveau du club

vous êtes :	vous êtes :	Votre STATUT est :
Responsable d'une activité	Pratiquant Majeur	Personnel des ARMEES (1) (militaires, épouses, enfants, civils, retraités) (2)
Animateur d'une activité	Pratiquant Mineur Pratiquant Etudiant (3)	Personnel des SERVICES de sécurité (gendarmerie, police, gardiens de prison, pompiers) (1)
En situation de HANDICAP(3)	Pratiquant Handisport	Personnel CIVIL extérieur

(1) présentation et copie d'un justificatif d'appartenance aux Armées **OBLIGATOIRE** (CIM, CPM, carte PRO...) *

(2) pour le personnel divorcé ou séparé, seul le personnel des Armées et les enfants seront considérés comme tel. *

(3) présentation de la carte d'étudiant ou de la carte d'invalidité **OBLIGATOIRE***

*voir check-list

			COTISATIONS		Nom et Visa du RESPONSABLE de l'Activité (pour les animateurs et les parrainages)	
ADHESION AU CLUB <i>Entouré le montant</i>			Adultes 35 €	Enfants/ étudiants 25 €		
ACTIVITE 1 <input type="text"/>				€	NMR DE CHEQUE ET BANQUE EMETTRICE	
ACTIVITE 2 <input type="text"/>				€	NMR DE CHEQUE ET BANQUE EMETTRICE	
ACTIVITE 3 <input type="text"/>				€	NMR DE CHEQUE ET BANQUE EMETTRICE	
AVEZ-VOUS DEJA UN BADGE	OUI	NON	+ 6 euros Uniquement en cas de PERTE		Si NON NMR de badge affecté	Si OUI NMR de badge détenu
TOTAL				€		

ATTENTION : le paiement en espèce n'est pas **ACCEPTÉ** par le club

Demande d'autorisation d'accès pour véhicules privés et piétons dans l'enceinte du Quartier 'BONAPARTE'

CSA

Joindre, photocopies :

- carte(s) grise(s) à votre nom
- attestation(s) d'assurance(s) correspondante(s) en cours de validité
- Carte Nationale d'Identité
 - pour les nouveaux adhérents (ou perte* de badge) : un **chèque de 6 euros**

Doit être établi à l'ordre du « CSA Bonaparte » en l'échange d'un badge magnétique d'accès. Additionnez cette somme au montant de vos cotisations CSA dans votre dossier d'inscription CSA (adhérent principal pour les familles).

- en cas de renouvellement :

Demande d'accès et justificatifs à déposer pour chaque saison au secrétariat du CSA avec votre dossier d'inscription club.
Vous conservez votre ancien badge et reportez son numéro d'identification dans l'encadré spécifique ci-dessous. ↓

Nom du titulaire du badge : Prénom : Sections / Activités pratiquées: Nom de l'adhérent (si mineur) : <input type="checkbox"/> idem titulaire N° DE TELEPHONE :	<input type="checkbox"/> Renouvellement n° de badge magnétique de la saison précédente : * <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"> </td> <td style="width: 20px; height: 20px;"> </td> <td style="width: 20px; height: 20px;"> </td> <td style="width: 20px; height: 20px;"> </td> <td style="width: 20px; height: 20px;"> </td> </tr> </table> <input type="checkbox"/> Nouvelle demande					

2 véhicules maximum / 1 badge magnétique par famille

Véhicules (marque)	Modèles	N° immatriculation
<input type="checkbox"/> accès piéton uniquement		

Extrait du règlement de service intérieur (page 29) et NDS n° 501109 du 19 février 2014.

Les usagers doivent impérativement respecter :

- La limitation de vitesse de 30km/h sur la totalité de la base Bonaparte.
- La priorité due à tous les piétons.
- Les règles de stationnement (uniquement sur les parkings et emplacements matérialisés).
- Les emplacements pour personne à mobilité réduite.
- L'interdiction de circuler avec un véhicule privé dans l'avenue Wagram.
- L'interdiction de dépassement.
- L'obligation de rouler au pas en passant la porte de fontainebleau.
- L'obligation d'apposer en permanence et de façon visible le laissez-passer véhicule à jour.

Les usagers doivent également :

- RECONNAITRE que l'autorité militaire décline toute responsabilité en tant que dépositaire en cas de perte, vol ou détérioration de mon véhicule ou des dommages causés par celui-ci.
- FAIRE de leur affaire personnelle, tout litige susceptible de survenir avec les autres usagers à quelque titre que ce soit.
- S'ENGAGER à informer sans délais le service général de tout changement intervenant dans les renseignements fournis.
- **RENDRE les documents d'accès au secrétariat du CSA si arrêt de l'activité :** badge magnétique et carton du véhicule (même en cours d'année). Le badge ne sera pas remboursé.
- GARDER le badge magnétique d'accès entre deux saisons pour les renouvellements et reporter son numéro dans les formulaires de réinscription.
- **PREVENIR immédiatement le secrétariat du club, en cas de PERTE* d'un badge magnétique d'accès.**
- **DEPOSER** une déclaration manuscrite datée et signée accompagnée d'un chèque de 6 euros pour justifier toute demande de nouveau badge suite à une perte.

Rappel :

- **Tout adhérent mineur DOIT être accompagné d'un responsable majeur :** attestation de responsabilité obligatoire à l'inscription club. Des cartes « accompagnant » sont disponibles au secrétariat.
- Toute infraction aux règles de stationnement et de circulation expose son auteur civil ou militaire au retrait (temporaire ou définitif) de l'autorisation d'accès, pour un véhicule privé.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de service intérieur.

Signature accompagnée de la mention « lu et approuvé »



Fiche de renseignements « section plongée »
Année 2021 / 2022

PHOTO

Nom Prénom

Nom et prénom du responsable légal pour les mineurs

Date de naissance Lieu de naissance

Adresse

Code postal Ville

Tél domicile Tél portable

Tél professionnel Mail

⇒ Militaire ou personnel issu de la défense (préciser grade et lieu d'affectation).....

⇒ Civil extérieur à la défense – préciser Profession.....

Niveau actuel de plongée Date certificat médical

Formation souhaitée Prépa N1 (40€) Prépa N2 (80€) Prépa N3 (80€)

Initiateur RIFAP (40€) Encadrants (100€)

Les frais de formations seront à inscrire dans la fiche d'inscription CSA dans la rubrique frais administratifs

Je soussigné(e),, reconnais :

- _ avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur de la section plongée du CSA Bonaparte
- _ accepter que la section plongée diffuse les photos liées à ses activités sur lesquelles je pourrais apparaître
- _ m'engage à ne JAMAIS utiliser le matériel du club en dehors des sorties et activités organisées par la section plongée.
- _ reconnaît avoir été informé que la licence fédérale m'assure uniquement en responsabilité civile pour les dommages causés à un tiers et ne me couvre en aucun cas pour les dommages que je pourrai subir, causés sans tiers responsable.

Date Signature



AUTORISATION PARENTALE OU TUTELAIRE



Je soussigné (Nom, Prénom).....

Agissant en qualité de Père Mère Tuteur

Autorise (Nom, prénom)

à pratiquer l'activité « plongée subaquatique »

Fait à Le

Signature

C.S.A. Bonaparte

Section(s)

Je soussigné(e)..... (*nom et prénom du représentant légal*),

Demeurant

Joignable au

responsable légal de l'enfant (*nom et prénom de l'enfant*), m'engage à accompagner mon enfant jusqu'au lieu d'entraînement..... (*numéro du bâtiment ou du stade*) et à venir le chercher à l'issue à ce même lieu.

En cas d'empêchement je désignerai une personne de confiance dont l'identité sera communiquée à l'autorité militaire et à la section CSA au moins 48h à l'avance afin d'effectuer les formalités d'accès sur le quartier Bonaparte.

Je reconnais avoir pris connaissance que des retards répétés pourront conduire au retrait de l'autorisation d'accès au quartier Bonaparte.

A, le.....

Signature du représentant légal.



Année 2021-2022
Section plongée
Feuille de contrôle de document

Chaque adhérent cochera dans la colonne « vérifié par l'adhérent » les documents joints au dossier d'inscription		
	Vérifié par l'adhérent	Vérifié par la section plongée
_ 3 photos d'identité avec nom au dos (2 pour le CSA, 1 pour la section plongée) + 2 photocopies carte d'identité civil ou militaire	⇒	⇒
_ 2 copie du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique , délivré impérativement par un médecin fédéral, un médecin hyperbare ou un médecin des sports (pour les enfants médecin fédéral obligatoire). <u>Vous devez garder l'original.</u>	⇒	⇒
_ Fiche inscription CSA Bonaparte 2021-2022	⇒	⇒
_ Fiche de renseignement "section plongée"	⇒	⇒
_ Demande d'autorisation d'accès véhicule	⇒	⇒
_ Copie de la carte grise et de l'assurance de votre véhicule + autorisation entreprise si véhicule entreprise (si demande d'accès véhicule)	⇒	⇒
_ Attestation de responsabilité pour mineur (accès EMD)	⇒	⇒
_ Autorisation parentale pour les mineurs	⇒	⇒
_ Copie de votre carte de niveau pour les nouveaux membres	⇒	⇒
_ Chèque global à l'ordre de CSA BONAPARTE	⇒	⇒

Tarifs 2021-2022

	Frais commun à tous les plongeurs				Formation niveau 1,2 ou 3		Formation initiateur	
	CSA	section plongée	licence FFESSM	Total	Formation (1-2-3)	total	Formation (2)	total
Adulte	35	50	42	127	40-80-80	167-207-207	200	327
12 à 15 ans	25	50	27	102	40-80-80	142-182-182		

(1) Participation niveau 1 à 3 comprend la formation théorique, les entrainements piscine et la carte de niveau

(2) formation initiateur comprend la formation théorique, les entrainements piscine et la carte de niveau.